



NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

À l'attention de Mme Nadège JEAY, représentant l'établissement
Eveil et Partage, situé à 34620 PUISSERGUIER.

Suite à l'évaluation du 22/06/23, et à son examen par la commission territoriale
d'attribution de la Marque du 03/07/23, j'ai le plaisir de vous notifier le droit
d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP à compter de ce jour et selon
la déclinaison suivante :

- Handicap Auditif
- Handicap Mental
- Handicap Moteur
- Handicap Visuel

La Direction Générale des Entreprises ainsi que les membres de la commission
territoriale d'attribution de la Marque vous félicitent pour cette labellisation !

La Direction Générale des Entreprises souhaite vous faire part des
commentaires suivants :

FAVORABLE RENOUVELLEMENT 4 HANDICAPS

Nous vous invitons à mettre en oeuvre les points d'amélioration identifiés
par l'évaluateur(s) et les éventuelles modalités du suivi qualité défini par la
commission territoriale, précisés en annexe de cette notification. Le maintien
de ce droit d'usage implique le respect du Règlement d'usage de la Marque

Affaire suivie par: Annouck FORCADELL

TOURISME & HANDICAP, notamment en ce qui concerne la valorisation de
la Marque (supports de communication, site internet, plaque). Nous vous
rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme &
Handicap » auprès de : L'Association Tourisme et Handicaps - 15 avenue
Carnot - 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41 - ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Le 03/07/23

Christophe STROBEL

sous-directeur tourisme - DGE